

N° 26

OBSERVATOIRE RÉGIONAL des Transports

L e t t r e t r i m e s t r i e l l e d e l ' O b s e r v a t o i r e

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Interview du nouveau président de l'ORT
Brèves 1

STATISTIQUES

2-4

LA PAGE DU TRM

Enquête de conjoncture mars 2002
L'essentiel à retenir 5

INFORMATIONS-ÉTUDES

Charent-Maritime : un titre de transport
unique à l'essai 6

BREVES

Durant l'été 2002, la **Société des transports poitevins (STP)** lance sur la Communauté d'Agglomération de Poitiers son « **ticket jour** ». Particulièrement adapté aux touristes et aux voyageurs occasionnels, ce titre de transport permettra à une seule personne d'effectuer un nombre illimité de voyages sur l'ensemble du réseau durant une journée.

Contact STP : ☎ 05-49-44-77-00
ou www.stp-poitiers.fr

Agenda

La 9^e édition de la semaine du transport public se déroulera du 16 au 22 septembre 2002. Cette manifestation aura pour thématique « transport public et développement durable ». A l'occasion de ce rendez-vous annuel, qui a pour objectif d'informer, de mobiliser et de sensibiliser le public sur les avantages de l'usage des transports publics, de nombreuses opérations locales se dérouleront partout en France.

Contact Comité de Promotion
des Transports Publics :
☎ 01-48-74-04-82
ou www.semaine-tp.org

Interview du nouveau président de l'ORT

Succédant à Pierre Verney, comme il était convenu dans les statuts, **Serge GOYAULT** a été élu président de l'observatoire régional des transports du Poitou-Charentes le 14 mars 2002. PDG depuis 1971 de **Goyault International Transport-SA**, une entreprise de 60 salariés située à **Maisonneuve (86)**, il est également président de l'**UNOSTRA Poitou-Charentes**. Nous avons souhaité connaître son point de vue sur sa vision du rôle de l'observatoire et sur l'évolution du fret routier dans la région.



Serge Goyault - Cliché UNOSTRA

ORT : Vous venez d'accéder à la présidence de l'ORT. Quelle est votre conception du rôle de l'observatoire et quels sont vos projets pour l'année en cours ?

Serge GOYAULT : Au préalable, je souhaiterais remercier Pierre Verney qui a

assuré la présidence de l'observatoire durant deux ans. Pour répondre à votre question, je dirais que le secteur transport est en profonde et constante mutation. Le rôle de l'observatoire est d'être le révélateur de ces évolutions pour informer et fournir des éclairages utiles à la prise de décision des différents acteurs du secteur. Jusqu'à maintenant, l'ORT a essentiellement proposé des états des lieux et des photographies des différents sous-secteurs d'activité (transport de matières dangereuses, transport combiné, identification du trafic TER et TGV, etc).

Aujourd'hui, je souhaite que le regard porté sur le secteur soit plus prospectif. Et c'est dans ce sens que se porte le programme d'études 2002 avec, entre autres, la mise en place d'une veille sociale dans le transport routier ou encore la poursuite de la modalisation du transport de voyageurs⁽¹⁾.

Enfin, je considère que l'observatoire est un lieu privilégié de dialogue entre les acteurs du transport. Je serais favorable à l'organisation de réunions d'information à destination d'un large public sur des thématiques ciblées telles que le transport de matériaux de carrières par exemple. Il serait également intéressant de programmer des rencontres entre les différents acteurs du secteur (réunion chargeurs/transporteurs par exemple) pour élaborer ou consolider un partenariat riche et constructif.

ORT : En tant que PDG d'une entreprise de transport routier de marchandises (TRM) depuis 31 ans, quel regard portez-vous sur l'évolution de ce secteur en Poitou-Charentes ?

Serge GOYAULT : Aujourd'hui, je considère que le TRM est vivement assujéti à la concurrence des entreprises qui ne respectent pas la réglementation. Il y a encore actuellement 20 % des entreprises de Poitou-Charentes qui dépassent les temps de conduite autorisés (selon l'inspection du travail des transports).

Je souhaiterais réellement que les entreprises qui respectent la réduction du temps de travail et qui rémunèrent toutes les heures effectivement travaillées (manutention et temps d'attente inclus) ne soient pas pénalisées par rapport aux structures qui ne respectent pas la réglementation et aux transporteurs étrangers, venant notamment des Pays de l'Est, affrétés par certains grands groupes européens. Il y a encore des entreprises qui continuent d'afficher des temps de services mensuels de 230 heures et plus, dans le cadre de la forfaitisation, et qui proposent des prix de transport moins élevés impossible à concurrencer.

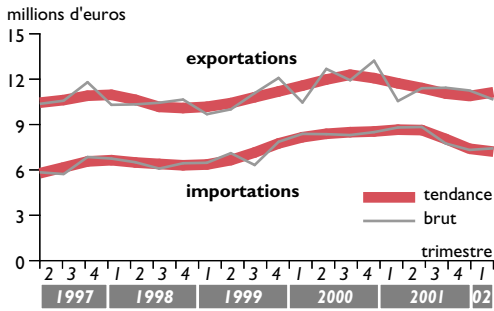
De même, des transporteurs étrangers, tels que des espagnols ou des italiens, soumis à une réglementation beaucoup moins « restrictive » qu'en France, tendent à prendre progressivement des parts de marché aux entreprises françaises.

C'est ce que j'appelle une concurrence déloyale et je pense qu'aujourd'hui, il est urgent d'harmoniser la législation à l'échelon européen pour que le phénomène Willy BETZ cesse d'asphyxier les PME telles que celles de notre région. Selon moi, l'harmonisation passe par la mise en place et en œuvre d'une Europe fiscale et sociale.

(1) Retrouvez le programme 2002 des études de l'ORT sur le site www.ort-poitou-charentes.asso.fr, rubrique « nos études/études en cours ».

données générales

Le commerce extérieur de Poitou-Charentes

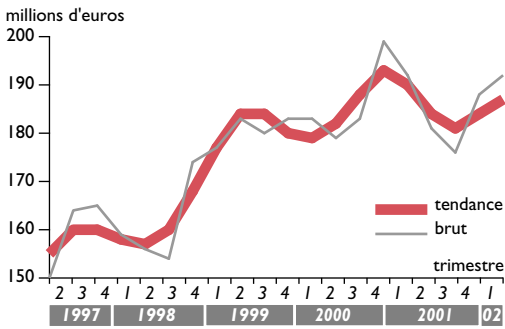


Source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Exportations	-14,8 %	+0,9 %
Importations	-14,5 %	-15,6 %

Après une année de diminution régulière, les exportations du premier trimestre 2002, qui représentent près de 60 % des échanges, retrouvent un niveau comparable à celui du premier trimestre 2001. Les sorties de produits des industries agro-alimentaires, principal poste d'échange, sont sur la voie de la stabilisation. Toutefois, les importations continuent de se contracter pour le troisième trimestre consécutif. La demande intérieure se fait moins vive sur les entrées de bois et papier, de carburants et de produits de l'industrie automobile (1/3 des importations environ).

Encours de crédits (niveau d'endettement) Secteur transport

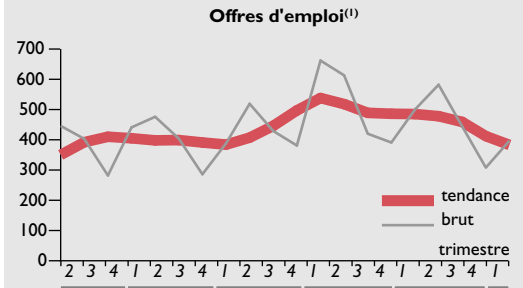


Source : Banque de France

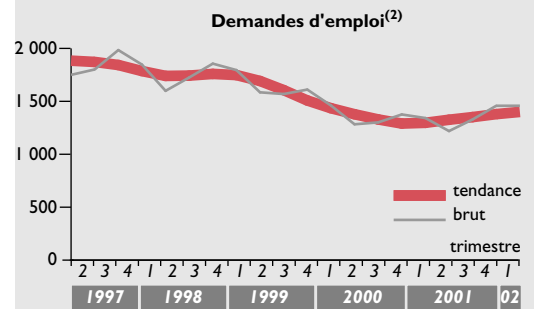
EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	-5,5 %	0,0 %

Après une baisse continue durant le deuxième semestre 2001, les encours bancaires des entreprises de transport de la Région Poitou-Charentes se stabilisent durant le premier trimestre 2002 en comparaison avec le premier trimestre 2001. Les entreprises cherchent probablement à limiter leur niveau d'endettement dans un contexte de ralentissement de la conjoncture économique.

Marché de l'emploi dans les transports



(1) OEE : Offres d'Emploi Enregistrées



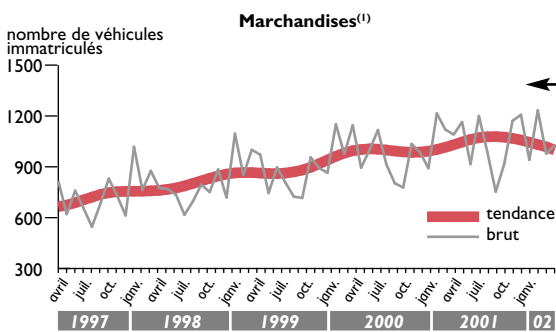
(2) DEFM Cat 1 : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

Source : DRTEFP

EVOLUTION		4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Tous secteurs	Offres	+4,5 %	-1,5 %
	Demandes	-1,4 %	-1,4 %
Secteur transport	Offres	-21,2 %	-20,6 %
	Demandes	+6,0 %	+8,6 %

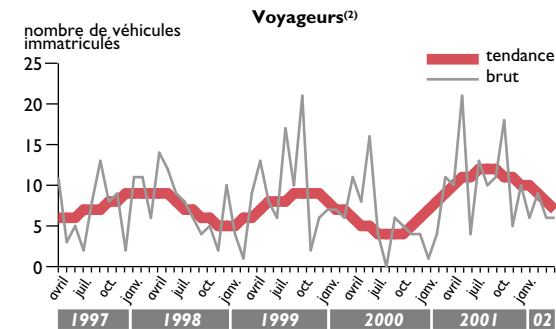
Les offres enregistrées (= flux) ne peuvent être comparées aux demandes en fin de mois (= stock).

Immatriculations de véhicules neufs



(1) les camionnettes et camions, les tracteurs routiers, les remorques et semi-remorques.

Pour la première fois depuis 1996 et conformément à la tendance nationale, les immatriculations de véhicules de transport de marchandises diminuent durant le premier trimestre 2002 (-16 %). Toutefois, les résultats de l'enquête TRM régionale montrent que plus de 4 entreprises sur 10 poursuivent leur politique d'investissement en matériel roulant, essentiellement pour renouveler leur parc.



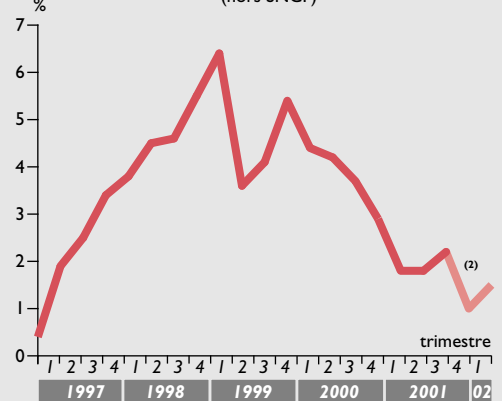
(2) les autobus et les autocars.

Source : DAEI/SES

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Marchandises	+133,3 %	-16,0 %
Voyageurs	+14,0 %	-5,5 %

La conjoncture semble moins favorable sur le marché de l'emploi dans le secteur des transports depuis quelques mois. Dans la continuité des phénomènes observés en fin d'année 2001, les offres d'emploi se font moins nombreuses (-21 %) et les demandes se situent sur une pente ascendante (+9 %). Seule note positive : la croissance de l'emploi salarié se relève légèrement en début d'année.

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans les transports⁽¹⁾ (hors SNCF)



(1) Données trimestrielles suivies en glissement annuel afin de corriger les effets saisonniers

(2) Données provisoires

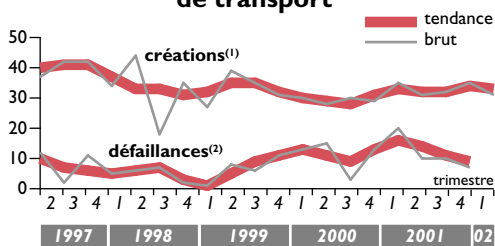
Source : INSEE - Estimation d'emploi

	01/04/00 01/04/01	01/07/00 01/07/01	01/10/00 01/10/01	01/10/01 01/10/02*	01/04/01 01/04/02*
Poitou-Charentes	+1,8	+1,8	+2,2	+1,1	+1,5
Charente	+1,3	+4,9	+2,9	+1,6	+2,1
Charente-Marième	+0,8	-1,2	+0,3	+0,2	+1,4
Deux-Sèvres	+0,8	+2,7	+4,0	+0,5	+1,6
Vienne	+5,0	+2,5	+1,8	+2,3	+1,2

* données provisoires

TRANSPORTS EN POITOU-CHARENTES

Démographie des entreprises de transport



(1) données corrigées des variations saisonnières (CVS)
(2) défaillances enregistrées à la date du jugement ; données brutes

Source : INSEE

Le nombre de créations d'entreprises diminue durant le premier trimestre 2002 en comparaison avec celui de 2001. Parallèlement, le nombre de défaillances tend à diminuer. Cette tendance, qui s'observe également à l'échelon national, peut être rapprochée de la mise en application de la réglementation contrôlant la capacité financière des entreprises de transport.

Nombre d'entreprises de transport⁽¹⁾

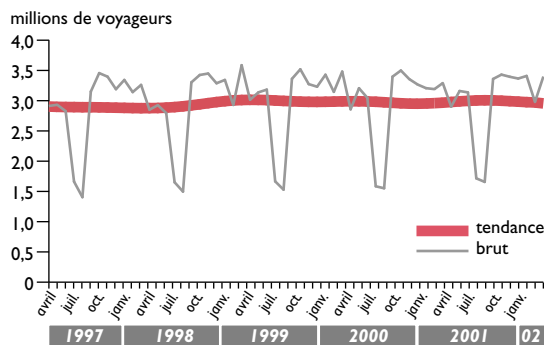
	Au 01/04/00	Au 01/04/01	Au 01/04/02
Transports terrestres	1 519	1 497	1 480
Transports par eau	35	37	35
Transports aériens	6	6	7
Services auxiliaires des transports	342	351	362
Total	1 902	1 891	1 884

(1) entreprises dont le code APE est 60, 61, 62 et 63

Source : INSEE

transports de voyageurs

Transports collectifs urbains⁽¹⁾



(1) Réseaux d'Angoulême, Châtelleraut, La Rochelle, Niort et Poitiers

Source : Sociétés d'exploitation

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	+0,7 %	+1,0 %

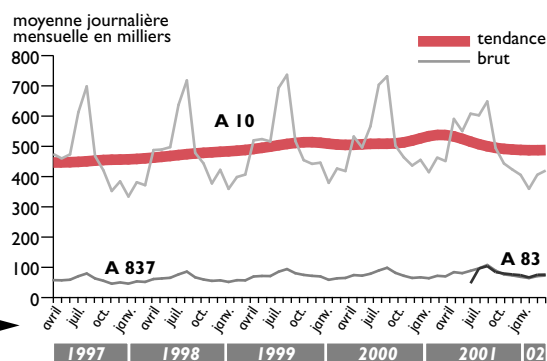
La stabilisation de la fréquentation du transport collectif urbain se confirme en début d'année 2002 sur tous les réseaux de la région, exception faite de la ville de Châtelleraut. En effet, cette dernière enregistre une progression trimestrielle de 35 %, essentiellement en raison de l'extension de son périmètre des transports urbains.

La hausse du nombre de voitures comptabilisées aux péages autoroutiers se poursuit en début d'année 2002, quels que soient les tronçons.

Après deux trimestres de baisse, l'activité ferroviaire se redresse légèrement en début d'année (+1,2 %). Si le positionnement des vacances scolaires induit de fortes variations mensuelles, la SNCF indique que la tendance globale est à la stabilisation du trafic à la fin mars 2002.

A la fin du premier trimestre 2002, le trafic aérien des aéroports de la Région affiche une hausse de 2,3 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. Ce bon résultat est imputable à la croissance du trafic de l'aéroport de Poitiers (+45%) en raison de l'élargissement des fréquences horaires de la ligne Poitiers-Londres qui est assurée 7/7 jours. A contrario, l'aéroport rochelais subit une baisse de 25 %, les lignes vers Londres et vers Clermont-Ferrand parvenant dans une faible mesure à limiter la chute du trafic causée par la fermeture de la ligne La Rochelle-Paris. Toutefois, l'aéroport de La Rochelle annonce la réouverture de cette ligne à compter du 15 juillet 2002.

Volume de véhicules légers comptabilisés aux péages des autoroutes de Poitou-Charentes⁽¹⁾

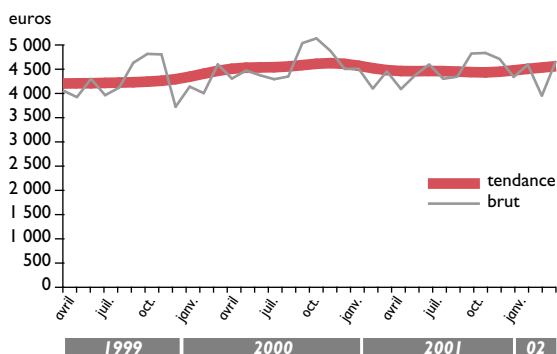


(1) Entrées et sorties confondues

Sources : ASF et Cofiroute

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	+10,3 %	+5,0 %

Activité ferroviaire recettes nettes dans les principales gares⁽¹⁾ de Poitou-Charentes

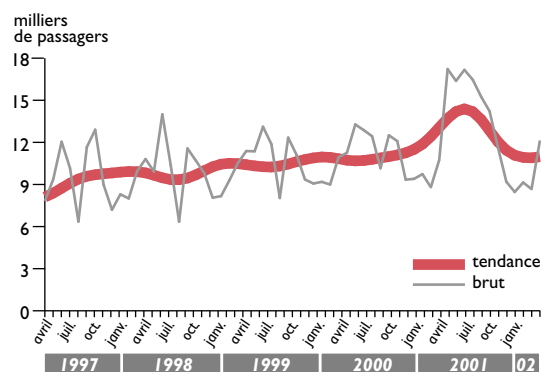


(1) Gares d'Angoulême, Niort, Poitiers, La Rochelle, Châtelleraut, Saintes et Rochefort.

Source : SNCF

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	-4,3 %	+1,2 %

Voyageurs aériens⁽¹⁾



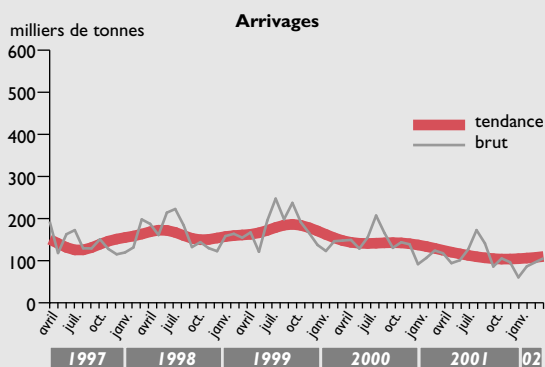
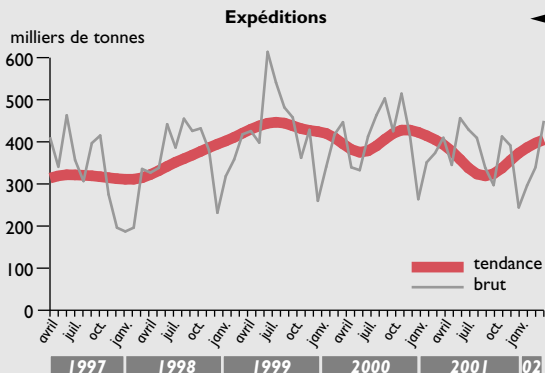
(1) Aéroports d'Angoulême, La Rochelle, Niort, Poitiers et Rochefort.

Source : Direction de l'Aviation Civile du Sud-Ouest

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	-5,0 %	+2,3 %

transports de marchandises

Fret ferroviaire



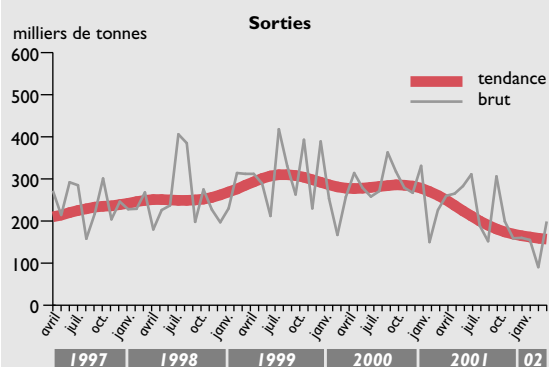
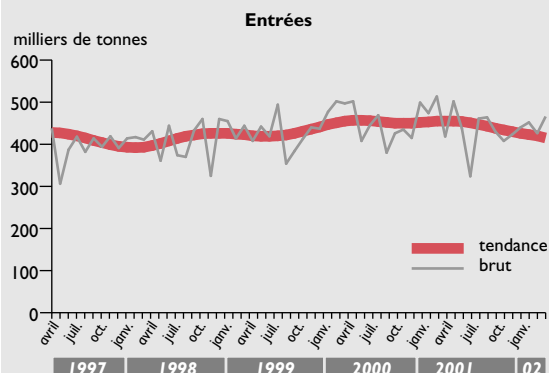
Source : SNCF

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Expéditions	-12,2 %	-3,3 %
Arrivages	-30,0 %	-16,8 %
TOTAL	-16,4 %	-6,5 %

Après une fin d'année 2001 difficile, la baisse du fret ferroviaire se ralentit durant le premier trimestre 2002. Ce sont les arrivages qui accusent la diminution la plus sensible, essentiellement en raison de la chute du trafic de céréales que ne compense pas la hausse sur le secteur des matériaux de construction (granulats) induite par les travaux de la RN141.

Le trafic des ports de Poitou-Charentes durant le premier trimestre 2002 est inférieur de plus de 12 % à celui du même trimestre de l'année 2001. Le maintien relatif des entrées s'explique notamment par la hausse des entrées de produits pétroliers du port de La Rochelle (la moitié des arrivages de la région) et des engrais. La baisse de plus de 30 % des sorties est essentiellement imputable à la chute des exportations de céréales amorcée depuis l'an passé, en raison de récoltes médiocres et de la concurrence des pays d'Europe centrale sur le marché du blé.

Trafic des principaux ports maritimes⁽¹⁾

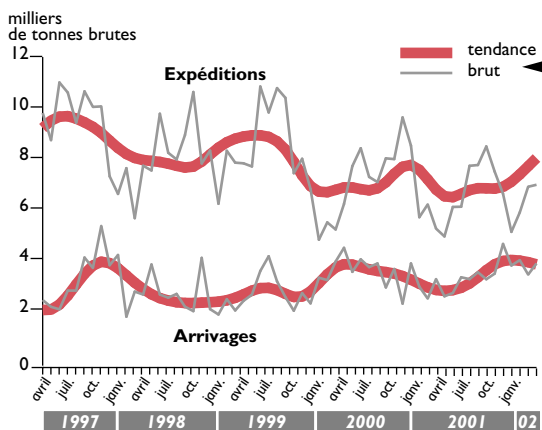


⁽¹⁾ Ports de La Rochelle, Rochefort et Tonny-Charente.

Sources : DDE Charente-Maritime et CCI Rochefort et Saintonge

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Entrées	-5,7 %	-4,4 %
Sorties	-40,9 %	-30,0 %
TOTAL	-19,6 %	-12,4 %

Transport combiné⁽¹⁾



⁽¹⁾ Trafic des centres d'Angoulême et de Cognac

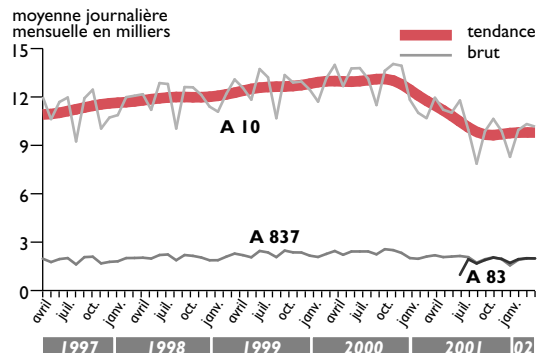
Source : CNC

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Expéditions	-25,7 %	+14,7 %
Arrivages	+19,9 %	+27,8 %
TOTAL	-12,9 %	+19,2 %

Le transport combiné enregistre un bon démarrage en début d'année et ce, malgré la fermeture du centre CNC d'Angoulême en février 2002. La CNC indique que ces bons résultats sont à mettre au profit de la bonne tenue du marché du cognac à l'exportation, vers l'Extrême-Orient et les Etats-Unis. De nombreuses opérations ponctuelles d'importations ont également dopé le marché durant cette période.

Après avoir diminué durant un an, le trafic poids-lourds recensé aux péages autoroutiers se redresse en début d'année 2002.

Volume de poids lourds comptabilisés aux péages des autoroutes de Poitou-Charentes⁽¹⁾



⁽¹⁾ Entrées et sorties confondues

Sources : ASF et Cofiroute

EVOLUTION	4 ^e trim 01 4 ^e trim 00	1 ^{er} trim 02 1 ^{er} trim 01
Poitou-Charentes	-14,1 %	+5,8 %

TRM - Enquête de conjoncture en Poitou-Charentes Situation à la fin mars 2002

- ✓ Dans la lignée des prévisions formulées fin 2001, le **transport national continue de se dégrader** en Poitou-Charentes durant le premier trimestre 2002. Ce sont principalement les entreprises de moins de 20 salariés qui affichent une détérioration sensible de leur activité. Le transport urbain paraît le plus lourdement affecté, le solde d'opinion* retrouvant le très bas niveau de 1996. Ce constat est à l'inverse de la tendance nationale qui signale un redressement de la situation. En Poitou-Charentes, seule la longue distance tire un peu mieux son épingle du jeu. Le solde d'opinion se relève légèrement mais affiche toujours des valeurs négatives pour le troisième trimestre consécutif. Certaines entreprises déplorent la sous-utilisation de leur parc de véhicules. Pour le deuxième trimestre 2002, les entreprises misent sur une amélioration de la situation.
- ✓ A l'**international****, les transporteurs annoncent une **stabilisation de leur activité** pour le début de l'année 2002. Les soldes d'opinion continuent d'être très bas sur toutes les origines-destinations. Les prévisions pour le printemps 2002 apparaissent légèrement plus optimistes. Nombreuses sont les entreprises ayant répondu à l'enquête qui s'inquiètent de la morosité économique qui induit une baisse des trafics. 56 % d'entre-elles considèrent que le climat économique est mauvais alors qu'elles ne sont que 3 % à le trouver bon.
- ✓ La baisse d'activité ne semble cependant pas avoir trop affecté la situation financière des entreprises. Le **niveau de trésorerie tend à se main-**

tenir et les **délais de paiement se stabilisent**. Le maintien de l'allègement des taxes sur les carburants, poste essentiel de dépenses, peut expliquer en partie la stabilisation des trésoreries. Par contre, les **prix du transport s'effondrent** et 77 % des entreprises répondantes déclarent éprouver de grandes difficultés pour répercuter la hausse de leur prix de revient sur leur prix de marché.

- ✓ Dans un tel contexte, le **recrutement de conducteurs routiers se stabilise** pour le troisième trimestre consécutif et les prévisions pour le deuxième trimestre sont du même ordre. A la différence de la tendance nationale, les **entreprises relancent légèrement leur politique d'investissement en matériel de transport**. 43 % d'entre-elles déclarent avoir acheté des véhicules durant le premier trimestre 2002 (dont 67 % pour motif de remplacement).

* **solde d'opinion** : différence entre la part des opinions favorables ou ayant constaté une hausse et la part des opinions défavorables ou ayant constaté une baisse

** les données sur l'international sont à considérer avec prudence en raison du faible nombre d'entreprises interrogées qui pratiquent ce type de transport

V.T.

Vous pouvez être destinataire des **résultats nationaux de l'enquête trimestrielle de conjoncture TRM** réalisée par le Ministère des Transports sur simple demande.

Contact ORT : ☎ 05-49-55-65-82



L'essentiel à retenir

- ✓ Sur autorisation du Conseil des ministres des Finances de l'Union européenne, les **réductions de taxe sur le gasoil utilisé par les exploitants de véhicules utilitaires** continueront d'être appliquées en France, en Italie et dans les Pays-Bas jusqu'à la fin 2002. Ces dispositions seront réexaminées et, le cas échéant, revues et corrigées à cette date.

Par ailleurs, le **montant minimum des accises (TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers)**, qui est aujourd'hui fixé à 245 euros pour 1 000 litres, est à l'étude au niveau européen. En mai 2002, le niveau moyen européen s'établissait à 348 euros, la France se situant au-dessus de la moyenne avec 376 euros. Dans son texte de compromis, la présidence espagnole propose de porter le montant minimum à 302 euros pour 1 000 litres. Le principe d'une différenciation de la fiscalité entre l'usage professionnel et non professionnel est clairement envisagé (287 euros pour 1 000 litres au gazole professionnel).

- ✓ Un **nouvel appareil de contrôle électronique entrera en vigueur courant 2004**. Ce chronotachygraphe permettra l'enregistrement de données relatives aux temps d'activité des conducteurs dans des mémoires informatiques. Cet appareil comprendra une carte personnelle conducteur, qui enregistrera toutes ses activités, quel que soit le véhicule sur une période d'au moins 28 jours, une mémoire véhicule (enregistrement des données sur un an), un écran intégré et un dispositif d'impression. Il mesurera notamment les activités effectuées (conduite, repos...), les distances parcourues, la vitesse et les pannes.

Les spécifications techniques de ce nouveau tachygraphe numérique ont été adoptées par la Commission Européenne le 13 juin 2002.

Pour en savoir plus, rendez vous sur le site « <http://www.transports.equipement.gouv.fr> » rubrique « publications » ou demandez la brochure à l'ORT ☎ 05-49-55-65-82.

- ✓ **Transport routier : durée du travail**

Europe : Le Parlement européen et le Conseil ont adopté une directive le 11 mars 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exerçant des activités mobiles de transport routier.

France : Paru au Journal Officiel du 28 avril 2002, le nouveau décret relatif à la durée du travail dans les entreprises de transport routier de marchandises est entré en vigueur le 1er mai 2002.

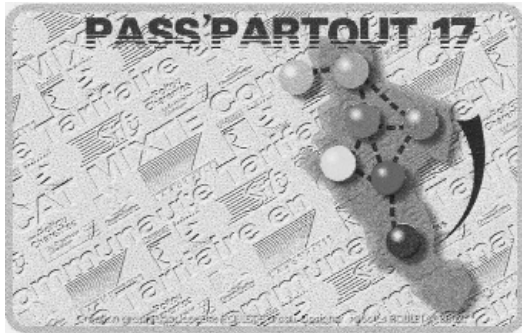
Retrouvez ces deux textes sur le site internet de l'ORT « <http://ort-poitou-charentes.asso.fr> », rubrique « actualités/à la une » ou demandez un exemplaire papier à l'ORT ☎ 05-49-55-65-82.

Charente-Maritime : un titre de transport unique à l'essai

Une seule carte de transport pour se déplacer dans tout le département, quel que soit le mode de transport, pourquoi pas ? C'est dans le but de favoriser l'organisation multimodale des déplacements et d'expérimenter une carte de transport unique de type « carte orange » qu'un syndicat mixte de la communauté tarifaire a été créé en 1999. Aujourd'hui, il coordonne la mise à l'essai pour une période de 2 mois (mai-juin 2002) d'un « Pass'Partout » qui permet d'utiliser indifféremment le bus, le train, le car, le vélo, le scooter électrique, le bus de mer et le passeur électrique sur un axe expérimental Ile de Ré, La Rochelle, Rochefort, Saintes et Royan.

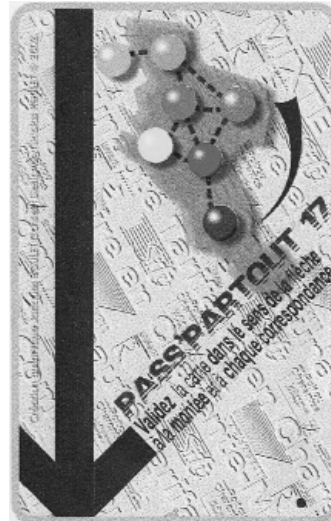
Les objectifs de cette démarche

En 1998, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, la ville de Rochefort, le Conseil Général de la Charente-Maritime, la Région et la SNCF, soutenus par le GART* et le PREDIT**, ont lancé une étude afin de mettre en place une billetterie multimodale unique en Charente-Maritime (cf. lettre de l'ORT n° 16 - avril 1999). L'idée était d'attirer une nouvelle clientèle vers le transport public en facilitant la lisibilité et l'accès aux réseaux de transport public, qui, bien souvent, n'ont pas été conçus pour fonctionner ensemble. Par la suite, un syndicat mixte de la communauté tarifaire*** a été créé en 1999 pour permettre la réalisation de la phase expérimentale du projet de la communauté tarifaire.



L'expérimentation

Cette expérimentation qui démarre en mai 2002 est une première par le nombre de transporteurs associés à cette démarche**** et par le nombre de modes de transports collectifs et alternatifs proposés. Initiée pour une période de 2 mois, cette démarche s'appuie sur la mise à disposition d'une carte de transport unique chez tous les transporteurs, qui permet au panel d'usagers pré-sélectionnés d'utiliser, à des tarifs préférentiels, les différents modes de transports sur un axe structurant du département. Le Syndicat Mixte indique que « cette expérimentation pourrait être prolongée durant l'été, à destination d'une clientèle plus touristique avec comme slogan d'accroche : en vacances, sans ma voiture ».



Résultats attendus et perspectives envisagées

Ce test doit permettre de valider un système de répartition de recettes entre les cinq transporteurs et de créer un banquier commun : le Syndicat Mixte.

A l'issue de cette phase expérimentale, le système de billetterie commune validé devrait être étendu à l'ensemble du réseau urbain de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et au réseau interurbain de l'Ile de Ré (Rébus) dès janvier 2003. La généralisation du système sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime pourrait intervenir dans un second temps, au vu du bilan qui sera fait de cette démarche novatrice.

* GART : groupement des autorités responsables de transport.

** PREDIT : programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres.

*** Les membres du syndicat mixte sont la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, la Communauté d'Agglomération du Pays Royannais et le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Saintes. La Région Poitou-Charentes est partenaire et contribue au financement de l'expérimentation.

**** Cinq transporteurs sont associés au projet : la Régie des Transports Collectifs Rochelais pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Citram pour Rochefort, les transporteurs interurbains Océcars, Rébus et la SNCF.

V.T

Contact Syndicat Mixte Communauté Tarifaire: ☎ 05-46-50-48-05
Mail : smctcm@cda-larochelle.org

Publication réalisée dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports 19, rue Saint-Louis BP 595 86021 POITIERS

Directeur de la publication : Serge Goyault - Responsable : André Turcot - Contacts : Véronique Roy et Valérie Touzeau

☎ 05 49 55 65 82 - Télécopie 05 49 55 65 89 - Email ort@i-carre.net - Site internet www.ort-poitou-charentes.asso.fr

Maquette : 2A2R - PAO : GRAFIMAP - Imprimeur : Oudin

Tiré à 2 300 exemplaires - ISSN : 0989-4802 - ©Observatoire Régional des Transports Poitou-Charentes



Direction Régionale
de l'Équipement du Poitou-Charentes

I A A T



RÉGION
**Poitou
Charentes**
La Dynamique Humaniste